

Phase 3: Expérimentation professionnelle (9-12 mois)

Grâce au rythme quotidien, le bénéficiaire devrait avoir acquis de la confiance en soi. Selon l'évolution du bénéficiaire, l'équipe éducative lui donne de plus grandes compétences et responsabilités. Dès que le bénéficiaire est stabilisé, qu'il parvient à respecter le cadre donné et qu'il a fait « ses preuves », il a la possibilité d'effectuer des stages d'insertion externe.

Les objectifs de la phase 3 :

Stage de longue durée chez nos partenaires

Acquérir des bases solides

Se préparer aux tests

Préparer un retour dans le milieu « d'origine » ou se préparer à l'embauche

Je découvre les réalités d'un métier

J'acquiers des expériences de terrain

Je me construis un réseau

Je continue de réviser et travailler les fondamentaux et participe activement aux tâches qui me sont données

Je réalise un dossier de postulation et parviens à mettre en avant mes compétences

Je me prépare à quitter la maison « Le Passage »

Des synergies pour permettre aux bénéficiaires ...

- de se confronter au monde du travail et de pouvoir effectuer des expériences professionnelles dans un environnement sécurisé.
- de fréquenter au quotidien une école spécialisée intégrée.

Des partenaires pour avancer ensemble



Phase 4: Autonomisation (12-18 mois)

Cette phase permet au bénéficiaire d'entamer un processus de retour en famille en toute sérénité si les conditions sont réunies. Afin de garantir et d'assurer le succès de ce retour, nous organisons un suivi avec le milieu d'origine pour vérifier que le jeune et la situation soient « stables ».

Coordonnées pour obtenir plus d'informations

Maison pour enfants et adolescents
Le Passage Sàrl

Sur le Crêt 4
2606 Corgémont
Téléphone fixe 032 489 19 45
Direction 079 363 11 93
www.depassage.ch
info@depassage.ch



Nous sommes...

- un lieu d'accueil pour des enfants, des adolescents et des personnes avec des besoins particuliers d'encouragement et de protection afin de leur offrir des prestations pluridisciplinaires dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement. Nous leur assurons si nécessaire, une prise en charge médico-sociale.

Notre mission est d'offrir...

- une prise en charge éducative ;
- un service de proximité ;
- des prestations d'enseignement, de prise en charge et d'accompagnement de qualité pour des enfants ayant des besoins d'encouragement ;
- mais également de garantir à terme l'autonomie et l'indépendance des bénéficiaires avec comme objectif, si les conditions sont réunies, un retour en famille ou après la scolarité, une rapide insertion dans le monde du travail ;
- et de développer un lieu de vie moderne, sécurisé, ouvert à tous, favorisant l'intégration sociale des bénéficiaires, en collaboration avec le réseau et le système primaire si la situation le permet.

Nos prestations

Notre institution offre une prise en charge pour des enfants et adolescents de 12-18 ans ayant des besoins particuliers d'encouragement et de protection dans le cadre d'un suivi intensif de maximum 18 mois (renouvelable sous certaines conditions).

Temps et atelier intergénérationnels

Il est important de pouvoir créer des liens entre les générations et d'apprendre le respect des différentes personnes. En effectuant ces échanges, nous souhaitons encourager les bénéficiaires à découvrir l'autre et à co-habiter avec des personnes âgées, malades ou ayant un handicap.

Autre prestations

Nous travaillons en synergie avec différents partenaires pour proposer un panel d'activités variées, attractives et font sens pédagogiquement.

Un concept individualisé

Au quotidien, le travail est axé sur le projet personnel du bénéficiaire qui tient compte de ses aptitudes et dans lequel les capacités scolaires, professionnelles mais également sociales sont prises en compte.

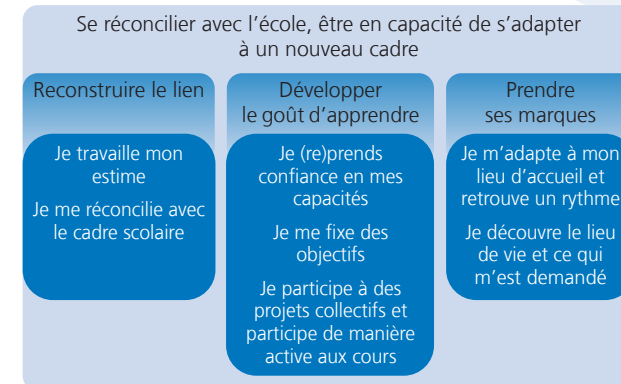
Nous axons également l'accompagnement sur le « vivre ensemble », rythmé par des temps de travaux pratiques et des temps d'école, d'immersion, de stages préprofessionnels en entreprise.

Une prise en charge en quatre phases

Phase 1: Remobilisation (1-3 mois)

Le jeune qui est accueilli au sein de la maison pour enfants et adolescents « Le Passage » fait l'objet d'observations dans divers domaines. Les objectifs de cette phase sont de se réconcilier avec l'école et être capable de s'adapter à un nouveau cadre, reconstruire des liens, développer le goût d'apprendre de reprendre confiance en soi, de s'adapter à son nouvel environnement.

Les objectifs de la phase 1:



Phase 2: Orientation et insertion (3-9 mois)

Selon le déroulement des trois premiers mois de placement, le bénéficiaire peut intégrer certaines tâches qui visent à lui donner des responsabilités et lui permettent d'avoir une immersion dans le monde du travail de manière « sécurisée ». Les objectifs de cette phase sont d'accompagner le bénéficiaire dans son projet préprofessionnel, chercher sa voie, de se préparer aux exigences scolaires et professionnelles et d'intégrer des ateliers.

Les objectifs de la phase 2:

